COMMUNICATION, INSTITUTION

COVID 19 – Enfance - Jeunesse : La Maison de la Famille s'adapte aux nouvelles mesures

Publié le 01 avril 2021

Suite aux annonces présidentielles, les services de la Maison de la Famille maintiennent leur fonctionnement afin d'accueillir notamment les enfants des personnels prioritaires la semaine prochaine, du 6 au 9 avril, en périscolaire et le mercredi. L'inscription se fera auprès de la Maison de la Famille par téléphone uniquement.

Concernant les vacances de printemps (du 12 au 23 avril) et dans l'attente des nouvelles directives des autorités, l'Accueil de Loisirs devrait fonctionner pour les familles prioritaires. Celles-ci doivent contacter la Maison de la Famille pour réserver (jusqu'au jeudi 8 avril à 12h pour la première semaine et le 15 avril à 12h pour la seconde semaine).

Dans le cas où vous ne feriez pas partie de ces personnels des services prioritaires et que vous auriez effectué des réservations pendant cette période, nous vous informons que celles-ci sont annulées. Vous n'avez pas de démarche à accomplir et aucune pénalité ne sera appliquée.

Enfin, concernant la liste des personnels prioritaires, celle-ci devrait être diffusée ce vendredi 2 avril par le gouvernement. Merci de vous y référer si nécessaire.

Plus d'information :

Maison de la Famille

02 40 15 10 50

22 Fbg Saint-Michel

44350 Guérande

www.ville-guerande.fr

HOTEL DE VILLE
7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h